



## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Le Département de la Haute-Loire a coordonné en 2023, aux côtés de ses partenaires - l'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP), le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE), la Fondation du Patrimoine et la Demeure historique - la première édition du **Printemps du Patrimoine**, événement destiné à valoriser le patrimoine bâti altiligérien, ainsi que ceux et celles qui contribuent à sa préservation et sa mise en valeur.

Du 8 avril au 5 mai 2023, 57 sites ont été ouverts au public dans tout le département, pour un total de 96 visites ou animations spécifiques qui ont touché environ 5 000 visiteurs.

La **seconde édition du Printemps du Patrimoine** qui se tiendra du 5 avril au 4 mai 2025 est en cours d'organisation par le Département de la Haute-Loire et ses partenaires (rejoints notamment par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les Pays d'Art et d'Histoire de l'agglomération du Puy-en-Velay et du Haut-Allier).

Pour cette nouvelle édition, il est proposé **d'étendre le domaine du patrimoine bâti, aux patrimoines matériels** : objets mobiliers, œuvres d'art, archives...

**Un thème spécifique est proposé pour orienter les actions du Printemps du Patrimoine 2025 :**

### Dialogue entre nature et patrimoine

(détaillé dans l'annexe ci-jointe).

A cet effet, est aujourd'hui lancé un **appel à manifestation d'intérêt (AMI)** auquel pourront répondre les divers acteurs du patrimoine altiligérien, qu'ils soient publics ou privés et tous ceux qui souhaiteraient participer à cette célébration du patrimoine. Cet AMI a pour objectif de récolter des informations préalables. Un questionnaire plus détaillé sera adressé aux sites et personnes volontaires au début de l'automne 2024.

Toute structure, association, collectivité territoriale ou propriétaire de site patrimonial souhaitant participer à cette manifestation, en ouvrant son site au public et/ou en proposant des actions de médiation, est invité à remplir le questionnaire disponible au lien suivant avant le 20 septembre 2024.

[cliquez ici pour participer](#)

Ces actions de médiation pourront être pensées spécifiquement pour l'occasion ou pourront s'appuyer sur des propositions déjà existantes et mettant en valeur le patrimoine.

**NB** : Si le Département de la Haute-Loire est le coordinateur de cet événement, et qu'il sera également en charge de la communication globale, il ne se substituera pas aux différents sites participants, dans l'organisation de leurs actions. Les responsables de la programmation pour chaque site resteront leurs gestionnaires ou propriétaires. Le Département et ses partenaires pourront toutefois leur apporter un conseil.

Enfin, le Printemps du Patrimoine se voulant être un événement accessible au plus grand nombre, il sera demandé aux sites participants **de favoriser, dans la mesure du possible, la gratuité des actions**. Cependant une participation du public pourra être envisagée si des frais spécifiques sont engagés pour les actions de médiation (intervention d'un guide conférencier, visite théâtralisée, spectacle...).

## *Dialogue entre nature et patrimoine*

En Haute-Loire, territoire rural, le patrimoine bâti dialogue la plupart du temps avec un environnement naturel de proximité : jardin, potager, estives, grand paysage, ruines romantiques... Lieux de production, de ressourcement ou simplement de contemplation, ces espaces de nature prolongent le patrimoine construit.

A titre d'exemple, et de façon non exhaustive, à travers ce thème, le Printemps du Patrimoine pourra mettre en lumière :

- **Les espaces naturels domestiques** : jardins et potagers (jardins historiques, ouvriers...)
- **La nature façonnée par l'homme / les traces de l'occupation humaine dans la nature** : la géologie, l'évolution des paysages (lecture et compréhension de paysages), les témoins archéologiques...
- **La connaissance scientifique de la nature à travers les siècles** : les herbiers anciens, les collections naturalistes, les instruments d'observation de la nature d'hier et d'aujourd'hui...
- **La nature patrimonialisée : les forêts et arbres remarquables / la nature pittoresque** : sites protégés (ex : Site du Mont Mouchet), les arbres protégés...
- **Les matériaux naturels de construction : pierre sèche, sable, bois, etc.** : les savoir-faire associés : murs en pierre sèche..., les ressources locales et durables, la réutilisation (via les ressourceries, recycleries).
- **Le patrimoine vernaculaire lié à certaines pratiques agricoles** (tonnes de vignes, chibottes, métiers à ferrer, fermes anciennes...) **ou à l'utilisation de l'eau** (fontaines, moulins, ouvrages d'art, centrales hydroélectriques).
- **Le lien entre nature et création** : la nature inspiratrice pour artistes et artisans, les matériaux naturels au service de la création (vannerie, fabrication papier, arts textiles...), le land art...
- **L'harmonie entre l'homme et la nature** : concilier préservation du patrimoine et préservation de l'environnement (habitat pour faune et flore), les impacts du changement climatique sur le patrimoine matériel...

Le spectacle vivant et le patrimoine immatériel pourront également être au service du patrimoine, via par exemple :

- La programmation d'un spectacle dans un site patrimonial,
- Le concert d'une classe d'école de musique pendant une visite,
- La proposition d'une visite contée, musicale, théâtralisée, chantée...
- Des démonstrations de savoir-faire liées à la construction/restauration du site,
- Des visites de chantier,
- Des interventions des entreprises qui ont mené un chantier sur un site,
- Des visites d'un site en occitan,
- La présentation d'archives écrites ou orales liées au site...

La liste n'est bien sûr pas exhaustive, et ces actions de médiation pourront être pensées spécifiquement pour l'occasion ou pourront s'appuyer sur des actions de médiation déjà proposées par le passé au public.